

Sarcelles, le 13 juillet 2019

Circulaire de rentrée des classes de Lycée

Chers Parents,

La circulaire de rentrée 2019-2020 vous donne les informations indispensables pour que l'année scolaire de votre enfant se déroule dans de bonnes conditions.

Ce document, **à conserver**, vous donne les dates importantes du **début de l'année scolaire**.

Nous vous informons que vous trouverez :

- les informations pratiques,
- le calendrier de l'année scolaire,

dans la rubrique **Lycée** sur le site de l'établissement : www.strosaire95.org

Bonne poursuite des vacances à tous ; que la rentrée nous retrouve pleins d'ardeur et d'enthousiasme.

Nous sommes à votre disposition à partir du 27 août, pour répondre à vos questions afin que la rentrée s'effectue dans les meilleures conditions.

Avec l'assurance de notre dévouement au service de vos enfants, veuillez agréer, chers parents, nos meilleures salutations.

Pour toute l'équipe du lycée La Salle - Saint Rosaire,

J. Ph. RICHER
Directeur adjoint lycée

O.SENÉ
Chef d'établissement coordinateur

N.B. Si vous deviez renoncer à nous confier votre enfant, prévenez-nous immédiatement afin que nous puissions disposer de la place pour un candidat sur liste d'attente.

A- La rentrée des classes des élèves

Pour les secondes : **mardi 3 septembre de 10h00 à 12h00**

Pour les premières : **mardi 3 septembre de 15h00 à 17h00**

Pour les terminales : **mercredi 4 septembre de 10h00 à 12h00**

Reprise des cours, pour tous les lycéens, le **jeudi 5 septembre 2019** selon l'emploi du temps.

Le service de restauration sera assuré à cette date.

B- Rencontres Parents/Professeurs

Des informations de la plus haute importance pour le bon déroulement de l'année sont communiquées ce jour-là. Votre présence y est vivement souhaitée.

- Classes de Seconde : **Mardi 10 septembre 2019 à 18h30** en salle polyvalente
- Classes de Première : **Lundi 9 septembre 2019 à 18h30** dans les salles de cours
- Classes de Terminale : **Lundi 9 septembre 2019 à 18h30** en salle polyvalente

C- Calendrier des congés scolaires

- **Congés de Toussaint** : du vendredi 18 octobre au soir au lundi 4 novembre 2019 matin
- **Congés de Noël** : du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier 2020 au matin
- **Congés d'hiver** : du vendredi 7 Février au soir au lundi 24 février 2020 au matin
- **Congés de printemps** : du vendredi 3 avril au soir au lundi 20 avril 2020 au matin

Pont de de l'Ascension : jeudi 21 mai 2020

Lundi de Pentecôte : lundi 1 juin 2020.

D - Informations générales

1) les horaires

Début des cours, au plus tôt : 7H55

Fin des cours, au plus tard : 18H00 ; le mercredi : 16H00

Les cours se déroulent sur 55 minutes.

L'accueil et le standard sont ouverts :

lundi	7H30	18H15
mardi	7H30	18H15
mercredi	7H30	16H30
jeudi	7H30	18H15
vendredi	7H30	18H15
samedi/dimanche	FERMÉ	

2) les absences

L'**assiduité** scolaire est une obligation ainsi que la **punctualité**.

Les élèves ne peuvent s'absenter que pour des raisons **d'impérieuse nécessité** et non de commodité familiale ou autre.

☞ Toute absence prévisible doit être, au préalable, autorisée par le Responsable de la vie scolaire.

☞ Après une absence, l'élève doit présenter à la vie scolaire son carnet de correspondance, daté, signé par les parents et pourvu du motif justifiant l'absence **avant d'entrer en classe**. De même, les rendez-vous chez le dentiste ou autres praticiens se prennent en dehors du temps scolaire.

L'établissement n'autorise pas les départs anticipés en vacances ou en week-end.

3) le suivi pédagogique

L'année scolaire **se partage en 3 périodes, selon le niveau de classe**.

A la fin de chaque période un relevé de notes et un bulletin trimestriel vous seront envoyés.

**Aucun duplicata des bulletins, documents officiels, ne sera délivré.
Les familles doivent conserver les originaux**

E- MATÉRIEL SCOLAIRE

Des précisions sur les fournitures scolaires seront données par chaque enseignant à la rentrée. On peut cependant déjà indiquer quelques incontournables :

☞ Une **calculatrice scientifique** est nécessaire dès l'entrée en seconde. Nous recommandons les modèles tels que « Casio Graph 35 + » ou « TI 83 + » avec PYTHON si possible « examen ». Des modèles plus puissants, plutôt utiles dans le supérieur sont à proscrire.

☞ Une **blouse blanche en coton** est obligatoire pour les élèves de 2°, 1°S, 1°ST2S et Terminale S et ST2S.

☞ Liaison Internet et outil numériques

Qu'il s'agisse du cahier de texte numérique, de la consultation des notes en ligne ou encore des inscriptions dans le supérieur, il est impératif que tout élève de lycée dispose à domicile d'une **liaison internet et d'une imprimante en état de fonctionnement**. Un défaut de matériel ne sera donc pas recevable pour justifier tout travail non rendu.

Les lycéens doivent impérativement avoir accès à des outils de production numérique : un logiciel de traitement de texte, un tableur, un outil de production de diaporama, au minimum. Ces logiciels existent en version libre, et gratuite. N'hésitez pas à profiter des vacances pour les télécharger et vous familiariser avec les fonctions de base.

☞ Manuels scolaires

Pour la rentrée 2019-2020 la Région Ile de France a décidé d'un plan d'investissement pour accompagner la Réforme du Lycée pour les classes de seconde et premières générales et technologiques.

Dans le cadre de ce financement, seuls les manuels scolaires sont concernés.

Les classes de terminales devraient bénéficier de ce système l'année prochaine...

Deux systèmes vont donc cohabiter cette année :

Pour les terminales :

Pour que les élèves puissent disposer des livres, cahiers de travaux pratiques et autres workbook indispensables au bon suivi des enseignements, nous vous proposons deux options :

A/ vous utilisez les services de l'ARBS, Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires, association avec laquelle nous avons passé un accord de partenariat.

www.ARBS.com

Après avoir créé un compte, vous inscrivez chaque élève concerné sur le site selon sa classe.

- La « solution pack livres » comprend tous les manuels du tronc commun, dont l'anglais
- Vous devez tous ajouter les langues vivantes 2
- Vous ajoutez les spécialités ou options selon les sections.
- Le coût de la pile sera donc calculé en fonction du nombre d'ouvrages concernés.
-

Dans un souci d'organisation, pensez à vous inscrire dès que possible et avant le 15 août 2019.

B/Vous souhaitez acheter vous-même les manuels scolaires pour votre enfant :

- La liste des manuels et cahiers de travaux pratiques nécessaires à chaque niveau est disponible dans les fichiers à télécharger sur le site de l'établissement. -onglet lycée-
- Vous avez bien noté que l'établissement n'organisera pas de bourse aux livres en fin d'année et que les listes de manuels seront modifiées à la rentrée 2020.
- Votre enfant devra **être en possession de tous les documents demandés pour le lundi 9 septembre 2019.**

Pour les secondes et les premières générales et technologiques :

- Les élèves se verront prêter par l'établissement, moyennant un chèque de caution - plus d'information le jour de la rentrée- les livres nécessaires, financés par la Région Ile de France.

- **Restent à la charge des familles** les cahiers de travaux pratiques et cahiers d'exercices.

Nous ne sommes pas en mesure cette année, vu les délais, de vous proposer une solution négociée pour l'acquisition de ces documents.

Nous vous recommandons cependant les services de notre fournisseur local, -qui ne bénéficiera pas des commandes de la Région Ile de France-

Nos listes ont été déposées à la librairie « Les Mots mêlés » à Saint Brice sous Forêt tel 01.39.94.23.97 ou lesmotsmeles@free.fr qui vous réservera le meilleur accueil.

Les listes sont aussi disponibles sur le site de l'établissement, sous l'onglet lycée.

A noter :

Les manuels scolaires sont fournis en bon état et ne pourront être revendus à l'ARBS que s'ils sont en bon état, pour les terminales.

Les manuels prêtés pour le compte de la Région Ile de France, aux élèves de seconde et de première seront tous neufs...

Ils devront être protégés par une couverture plastique non adhésive et marqués au nom de l'élève.

L'utilisation du plastique adhésif est strictement interdite ; vous veillerez aussi à ne pas mettre de scotch sur l'intérieur des couvertures.

Le jour de la distribution, **le Vendredi 6 septembre**, chaque élève veillera à se munir d'un cartable adapté pour transporter tous les manuels achetés.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un « cartable » solide, de bonne qualité, manipulé avec soin, permettra à votre enfant de conserver son matériel en bon état.

OPÉRATION LECTURE classe de seconde :



Comme annoncé lors de la réunion d'accueil en juin dernier, les élèves de seconde seront invités à partager leur lecture de vacances dès la rentrée.

Il est demandé à chacun de profiter de ses vacances pour découvrir des œuvres de littérature, choisies personnellement.

Chaque élève se présentera le jour indiqué à la rentrée, avec son livre qui sera ramassé et mis à disposition de tous ses camarades du niveau dans le cadre d'une opération « boîte à livre » qui permettra d'élargir les horizons, de découvrir des titres et de partager ses coups de cœur de lecture.

Dans ce cadre, l'ouvrage qui n'a pas besoin d'être un « gros pavé », ne saurait être celui qui a figuré sur les listes de lecture du collège...

Tous les genres sont les bienvenus...

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la préparation du Grand Oral du bac.